

**L'ŒUVRE D'ORIENT**  
(Association déclarée régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)

20 Rue du Regard  
75006 Paris  
SIREN : 784 286 007

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES COMBINÉS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

# L'ŒUVRE D'ORIENT

(Association déclarée régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)

20 Rue du Regard  
75006 Paris  
SIREN : 784 286 007

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINÉS

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux membres de l'Association,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association L'Œuvre d'Orient relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous nous sommes assurés de la prise en compte exhaustive des comptes des structures comprises dans le périmètre de combinaison pour l'établissement des comptes combinés.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association et les autres entités incluses concernées dans le périmètre de combinaison, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note correspondante de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes combinés.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 28 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes  
**LEO JEGARD & ASSOCIES**  
Représenté par,

Jégard Créatis

**Thibault DAVID**  
Associé



# COMPTES ANNUELS



**BILAN - ACTIF**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

<b>ACTIF</b>	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	104 751,80	79 241,03	25 510,77	54 770,75
Autres	111 273,97	111 273,97		1 110,79
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	4 586 344,04		4 586 344,04	
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	522 679,97	334 909,02	187 770,95	167 941,72
Immobilisations corporelles en cours	34 537,21		34 537,21	200 700,00
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés</b>	1 258 677,54		1 258 677,54	3 859 228,41
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	99,00		99,00	
Autres titres immobilisés	249 143,30		249 143,30	249 143,30
Prêts	676 750,00	270 000,00	406 750,00	382 500,00
Autres	676,00		676,00	676,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>7 544 932,83</b>	<b>795 424,02</b>	<b>6 749 508,81</b>	<b>4 916 070,97</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>	20 047,86		20 047,86	19 681,60
<b>Créances</b>				
Clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	2 663 629,33		2 663 629,33	3 017 124,34
Autres	776 105,50		776 105,50	1 014 245,63
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	6 909 822,36	20 847,41	6 888 974,95	10 069 541,09
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	16 402 261,05		16 402 261,05	13 801 982,11
<b>Charges constatées d'avance</b>	82 776,59		82 776,59	52 669,35
<b>TOTAL (II)</b>	<b>26 854 642,69</b>	<b>20 847,41</b>	<b>26 833 795,28</b>	<b>27 975 244,12</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecart de conversion actif (V)</b>				149,78
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>34 399 575,52</b>	<b>816 271,43</b>	<b>33 583 304,09</b>	<b>32 891 464,87</b>

**BILAN - PASSIF**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	22 061,16	21 961,16
Fonds propres complémentaires	2 479 430,25	2 477 690,25
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	4 000 000,00	4 000 000,00
Autres		
Report à nouveau	8 024 692,75	4 232 481,27
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	-3 022 189,79	3 792 211,48
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>11 503 994,37</i>	<i>14 524 344,16</i>
Fonds propres consommables	9 679 656,12	6 751 988,27
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>21 183 650,49</b>	<b>21 276 332,43</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	3 224 516,71	3 955 440,19
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 224 516,71</b>	<b>3 955 440,19</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		149,78
<b>TOTAL (III)</b>		<b>149,78</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 901,45	163 692,05
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	760 220,79	515 887,71
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	390 302,46	403 664,56
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 016 712,19	6 553 833,08
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>9 175 136,89</b>	<b>7 637 077,40</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>(V)</b>	22 465,07
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)</b>	<b>33 583 304,09</b>	<b>32 891 464,87</b>



**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	11 686,55	15 708,09
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	8 126,23	48 407,75
<i>Dont parrainages</i>		48 407,75
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	594 351,62	315 000,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	2 880 209,51	
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	18 716 925,76	23 515 929,72
Mécénats	3 247 731,75	
Legs, donations et assurances-vie		12 211,16
Contributions financières	1 000,00	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	32 200,98	7 017,89
Utilisations des fonds dédiés	3 955 440,19	4 321 583,22
Autres produits	51 655,32	4 558 761,22
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>29 499 327,91</b>	<b>32 794 619,05</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	10 243,96	8 355,25
Variation de stock	-366,26	1 444,67
Autres achats et charges externes	3 655 096,84	2 952 328,72
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	204 915,83	180 351,87
Salaires et traitements	1 851 944,60	1 534 696,16
Charges sociales	828 680,13	690 096,93
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	90 444,97	83 859,95
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	3 224 516,71	3 955 440,19
Autres charges	22 979 918,05	19 792 487,22
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>32 845 394,83</b>	<b>29 199 060,96</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-3 346 066,92</b>	<b>3 595 558,09</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	2 368,38	16 043,90
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	203 451,67	179 817,36
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	5 438,97	17 636,43
Différences positives de change	44 997,34	367,95
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	429 802,24	21 682,07
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>686 058,60</b>	<b>235 547,71</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	270 490,41	5 438,97
Intérêts et charges assimilées	3 337,44	3 417,94
Différences négatives de change	33 772,00	13 950,89
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 531,66	5 110,52
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>323 131,51</b>	<b>27 918,32</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>362 927,09</b>	<b>207 629,39</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)</b>	<b>-2 983 139,83</b>	<b>3 803 187,48</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	31 990,96	2 196,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>31 990,96</b>	<b>2 196,00</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>-31 990,96</b>	<b>-2 196,00</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>		
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	7 059,00	8 780,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>30 185 386,51</b>	<b>33 030 166,76</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>33 207 576,30</b>	<b>29 237 955,28</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-3 022 189,79</b>	<b>3 792 211,48</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	6 170,00	
Prestations en nature	123 408,00	
Bénévolat	876 496,00	
<b>TOTAL</b>	<b>1 006 074,00</b>	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature	6 170,00	
Mises à disposition gratuite de biens	123 408,00	
Prestations en nature	876 496,00	
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>1 006 074,00</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>-3 022 189,79</b>	<b>3 792 211,48</b>

# ANNEXE

## PREAMBULE - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le périmètre de combinaison est constitué par l'ensemble des entités suivantes :

- Association L'ŒUVRE D'ORIENT,
- Fonds de soutien de l'ŒUVRE D'ORIENT,
- Fonds de l'ŒUVRE D'ORIENT,
- Fondation ŒUVRE D'ORIENT,
- SCI du 17 Rue du regard.

La Fondation ŒUVRE D'ORIENT est sous l'égide de la Fondation CARITAS.

L'entité combinante est l'Association ŒUVRE D'ORIENT.

Le lien de combinaison résulte du fait que les entités précitées ont, en vertu de relations suffisamment proches (affectio familiae), des objectifs communs assez étendus pour engendrer un comportement social, technique ou financier commun.

L'exercice social clos le 31 décembre 2022 a une durée de 12 mois, l'exercice précédent avait également une durée de 12 mois.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont présentés sous forme de liste avec la comparaison de l'exercice précédent.

Le total du bilan avant affectation du résultat est de 33 583 304.09 euros.

Le résultat net comptable est déficitaire de 3 022 189.79 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18 avril 2023 par les dirigeants.

### Activité de l'association Œuvre d'Orient :

Depuis plus de 160 ans, l'Œuvre d'Orient est engagée auprès des chrétiens d'Orient dans 23 pays au Moyen-Orient, dans la Corne de l'Afrique, en Europe Orientale et en Inde.

En temps de guerre comme de paix, elle soutient l'action des communautés religieuses qui interviennent auprès de tous, sans considération d'appartenance religieuse.

Nos 4 domaines d'intervention :

#### *Éducation*

Plus de 400 établissements bénéficient aujourd'hui du soutien de l'Œuvre d'Orient pour la scolarisation des enfants pauvres, la reconstruction des bâtiments, l'achat de matériel scolaire, le salaire des éducateurs et professeurs... Elle soutient également l'enseignement francophone qui favorise le vivre ensemble dans ces pays aux identités plurielles.

#### *Soins et aide sociale*

L'Œuvre d'Orient finance la prise en charge de plusieurs millions de malades au sein de dispensaires, d'hôpitaux, d'institutions pour personnes handicapées ou âgées.

#### *Action auprès des communautés*

En accompagnant la formation des religieux et des religieuses, l'Œuvre d'Orient permet aux prêtres et aux congrégations de poursuivre leurs missions quotidiennes au service des populations.

### *Culture et patrimoine*

L'Œuvre d'Orient agit en faveur du patrimoine du christianisme oriental en le protégeant sur place et en le faisant connaître en France. Il est le témoin de l'enracinement et de la légitimité des chrétiens dans les sociétés orientales.

A travers ces 4 domaines d'action, l'Œuvre d'Orient remplit une mission de plaidoyer en faveur des chrétiens d'Orient et à travers eux pour tout homme de bonne volonté afin que chacun bénéficie d'une pleine citoyenneté et des mêmes droits, homme ou femme, sans considération d'appartenance politique ou religieuse.

#### Activité de la fondation Œuvre d'Orient :

La Fondation de l'Œuvre d'Orient soutient et promeut les œuvres sociales éducatives ou caritatives (dispensaires, hôpitaux, crèches, orphelinats, écoles...), s'exerçant auprès des populations orientales (Europe, Afrique Orientale, Asie), prioritairement les plus fragiles de toutes religions et de toutes nationalités.

#### Activité du fonds de l'Œuvre d'Orient :

Le Fonds de l'œuvre, fonds de dotation à dotation consommable, disposant de droit de la pleine capacité à accepter les libéralités, a été créé en 2011 pour recueillir les legs consentis à l'Œuvre d'Orient pour soutenir ses missions. Les fonds recueillis soutiennent les projets caritatifs des communautés chrétiennes en Orient dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et humanitaire.

#### Activité du fonds de soutien de l'Œuvre d'Orient :

Le Fonds de soutien de l'œuvre d'Orient étant un fonds de dotation à dotation non consommable, bénéficie de l'exemption d'imposition sur les revenus financiers et fonciers. Il a été créé pour regrouper et accueillir les dotations en capital consenties à l'œuvre d'Orient pour que leurs revenus soutiennent dans la durée l'action de l'œuvre.

Les fonds recueillis soutiennent les projets caritatifs des communautés chrétiennes en Orient dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et humanitaire.

#### Faits significatifs à signaler sur l'exercice :

Les fonds collectés par le Fonds de l'Œuvre sont traités, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 comme relevant de la générosité du public. Par conséquent, les comptes annuels du Fonds de l'Œuvre ont été intégrés dans le compte de résultat par origine et destination (CROD) dans la partie « générosité du public » et dans le compte d'emploi-ressources (CER), conformément à la réglementation.

Le périmètre de combinaison a été étendu par l'ajout de la SCI du 17 rue du Regard.

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est également à signaler.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement numéro 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement numéro 2018-06 du 5 décembre 2018 réformant le règlement CRC 99-01.

Pour l'application de ces règlements l'association a choisi la méthode prospective.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

### **Opérations inter-entités combinées :**

Les opérations suivantes ont été éliminées des comptes :

- Produits et charges sur legs reçus par l'association et reversés au Fonds de dotation,
- Produits et charges sur Fonds dédiés : Les Fondations à l'œuvre reçus par l'Association et reversés au Fonds de Soutien.
- Versements reçus par l'Association de la Fondation pour le financement de ses projets, paiements des projets de la Fondation.

### **Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement), et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Site internet :

Le site internet de l'association est un site « actif » car il participe aux systèmes d'information de l'association et permet les paiements en ligne des donateurs.

Les dépenses de développement du site internet de l'association ont été comptabilisées à l'actif et sont amortis sur une durée de trois ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Auparavant, la durée d'amortissement était de un an.

La méthode de comptabilisation à l'actif pour les sites actifs est la méthode préférentielle, avis du CNC 2003-11.

### **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat (y compris droits de douane et taxes récupérables ou non, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement), et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Il n'a pas été possible de décomposer les biens figurant à l'actif. La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée d'usage.

### **Immobilisations financières – Participations et autres titres immobilisés :**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Valeurs mobilières de placement – Titres divers en portefeuille :**

Ces titres sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les cessions sont évaluées selon la méthode du « premier entré – premier sorti ».

### **Fonds dédiés :**

Les dons attribués sont affectés en totalité au projet individuel concerné et sont versés à 100% à ces projets.

Les dons thématiques ne concernent pas de projet individuel. Ils concernent un pays dans son ensemble. Ils font l'objet d'une retenue à la source de 15% qui est enregistrée dans les dons généraux. Les 85% restant sont versés à des projets dans les pays concernés.

Les subventions concernent des projets individuels.

## **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

<b>Désignation</b>	<b>Valeurs brutes en début d'exercice</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Valeurs brutes en fin d'exercice</b>	<b>Durée d'amort.</b>
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions brevets, droits similaires					
Logiciels informatiques	104 751,80			104 751,80	1 et 2 ans
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Fichiers donateurs	11 960,00			11 960,00	1 an
Site Internet	99 313,97			99 313,97	1 et 3 ans
<b>TOTAL</b>	<b>216 025,77</b>			<b>216 025,77</b>	

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Valeurs brutes en début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Durée d'amort.
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre		4 586 344,04		4 586 344,04	
Sur sol d'autrui					
Installations et agencements					
Installations techniques, matériels					
Autres immobilisations corporelles					
Installations générales	33 750,50	9 132,60		42 883,10	10, 5 et 3 ans
Matériels de transport	58 984,40			58 984,40	5 ans
Mat. Bureau, informatique, mobilier	350 041,64	70 770,83		420 812,47	10, 5 et 3 ans
Immobilisations corporelles en-cours	200 700,00	34 537,21	200 700,00	34 537,21	
<b>TOTAL</b>	<b>643 476,54</b>	<b>4 700 784,68</b>	<b>200 700,00</b>	<b>5 143 561,22</b>	

## IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Provision
Participations					
Parts sociales Sci du 17 Rue du regard		99,00		99,00	
Titres immobilisés					
College stanislas	304,90			304,90	NEANT
Domalians	248 838,40			248 838,40	NEANT
Prêts					
A St Nicolas de Myre		168 000,00		168 000,00	NEANT
A pluralisme et culture	40 000,00			40 000,00	50,00%
Aux Chaldéens	262 500,00		43 750,00	218 750,00	NEANT
A l'institut des Chrétiens d'Orient	100 000,00	150 000,00		250 000,00	100,00%
Autres immobilisations financières					
Dépôts et cautionnements	676,00			676,00	NEANT
<b>TOTAL</b>	<b>652 319,30</b>	<b>318 099,00</b>	<b>43 750,00</b>	<b>926 668,30</b>	



## ETAT DES AMORTISSEMENTS

Désignation	Amortis en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortis en fin d'exercice
<b>Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions brevets, droits similaires				
Logiciels informatiques	49 981,05	29 259,98		79 241,03
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Fichiers donateurs	11 960,00			11 960,00
Site Internet	98 203,18	1 110,79		99 313,97
<b>Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales	27 429,77	2 304,69		29 734,46
Matériels de transport	50 631,88	7 236,96		57 868,84
Matériels de bureau et informatique, mobilier	196 773,17	50 532,55		247 305,72
Immobilisations corporelles en-cours				
<b>TOTAL</b>	<b>434 979,05</b>	<b>90 444,97</b>		<b>525 424,02</b>

## ETAT DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT INSCRITES AU BILAN

Nature	Valeurs comptables	Valeurs actuelles	Plus values latentes	Moins values latentes
Bnp valeurs soc.immobilières	2 740 151,83	3 789 238,80	1 049 889,17	802,20
Titres portefeuille Fdo	29 287,73	27 977,00	238,00	1 548,00
Titres portefeuille BNP	3 568,60	3 327,50	158,90	
Titres portefeuille neuflize	529 467,41	536 961,04	23 129,10	15 635,47
Titres donation hors gestion	19 963,35	16 343,00	158,45	3 778,80
Bons de capitalisation	1 701 187,03	1 701 187,03		
Placements monétaires	1 886 196,41	1 887 645,27	1 448,86	
<b>TOTAL</b>	<b>6 909 822,36</b>	<b>7 962 679,64</b>	<b>1 075 022,48</b>	<b>21 764,47</b>

## ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature de la provision	Valeurs au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeurs en fin d'exercice
Valeurs mobilières de placement				
titres (fondation)	357,00	107,20		464,20
titres Neuflize (fonds OO)	3 716,40	1 548,00	3 716,40	1 548,00
Bnp valeurs soc.immobilières (asso)	802,20	802,20	802,20	802,20
titres hors gestion (asso)		2 997,70		2 997,70
Nsmd (asso)	770,59	15 035,31	770,59	15 035,31
<b>TOTAL</b>	<b>5 646,19</b>	<b>20 490,41</b>	<b>5 289,19</b>	<b>20 847,41</b>

## ACTIF - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Créances		Montants bruts	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	Créances rattachées à des participations	99,00		99,00
	Prêts	676 750,00		676 750,00
	Autres immobilisations financières	676,00		676,00
Actif circulant	Créances reçues par Legs	2 663 629,33	2 663 629,33	
	Personnel			
	Organismes sociaux			
	Impôts et taxes			
	Groupes et associés	48 411,05	48 411,05	
	Débiteurs divers	727 694,45	727 694,45	
	Charges constatées d'avance	82 776,59	82 776,59	
<b>TOTAL</b>		<b>4 200 036,42</b>	<b>3 522 511,42</b>	<b>677 525,00</b>
Renvois	Prêts accordés en cours d'exercice	330 000,00		
	Prêts remboursés en cours d'exercice	55 750,00		

## COMPOSITION DES FONDS PROPRES ET VARIATION

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	2 499 651.41 €		1 840 €		2 501 491.41 €
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	4 000 000 €				4 000 000 €
Report à nouveau	4 232 481.27 €	3 792 211.48 €			8 024 692.75 €
Excédent ou déficit de l'exercice	3 792 211.48 €	- 3 792 211.48 €		-3 022 189.79 €	-3 022 189.79 €
<b>Situation nette</b>	14 524 344.16 €				11 503 994.37 €
Fonds propres consommables	6 751 988.27 €		2 927 667.85 €		9 679 656.12 €
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>21 276 332.43 €</b>		2 929 507.85 €	-3 022 189.79 €	<b>21 183 650.49 €</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	437 922.66 €	596 830.44 €	437 922.66 €	0,00 €	0,00 €	596 830.44 €	0,00 €
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
- Dons attribués	1 922 648.27 €	1 215 362.92 €	1 922 648.27 €	0,00 €	0,00 €	1 215 362.92 €	0,00 €
- Dons thématiques	527 006.18 €	788 262.95 €	527 006.18 €	0,00 €	0,00 €	788 262.95 €	0,00 €
- Dons œuvres ecclésiastiques	1 019 455.33 €	507 098.12 €	1 019 455.33 €	0,00 €	0,00 €	507 098.12 €	0,00 €
- Dons parrainage	48 407.75 €	116 962.28 €	48 407.75 €	0,00 €	0,00 €	116 962.28 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 955 440.19 €</b>	<b>3 224 516.71 €</b>	<b>3 955 440.19 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 224 516.71 €</b>	<b>0,00 €</b>

## IMPOTS SUR LES PRODUITS FINANCIERS

Nature	Taux de l'impôt	Assiette de l'impôt	Impôt à payer
Obligations françaises, contrat de capitalisation	10,00%		
Dividendes	15,00%	789	118
Titres de société immobilières, obligations étrangères et intérêts	24,00%	28 922	6 941
<b>TOTAL</b>		<b>29 711</b>	<b>7 060</b>

## PASSIF - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes				
A un an maximum à l'origine	7 901,45	7 901,45		
A plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	760 220,79	760 220,79		
Personnel et comptes rattachés	151 640,41	151 640,41		
Organismes sociaux	209 376,09	209 376,09		
Etat et collectivités publiques	29 285,96	29 285,96		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés				
Autres dettes	8 016 712,19	8 016 712,19		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>9 175 136,89</b>	<b>9 175 136,89</b>		
Renvois				
Emprunts souscrits				
Emprunts remboursés				

## HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Missions	Exercice
Certification des comptes annuels	53 933
Autres missions	
<b>TOTAL</b>	<b>53 933</b>

## **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **Indemnité de départ à la retraite :**

Compte tenu de l'effectif salarié de l'Association cette information est non significative.

### **Legs non encore acceptés :**

Des legs non encore acceptés au 31 décembre 2022 représentent un total de 221 K€.

**COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)**

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>25 533 613</b>	<b>25 419 802</b>	<b>28 206 990</b>	<b>23 602 241</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	21 964 658	21 964 658	27 989 079	23 515 830
- Dons manuels	18 716 926	18 716 926	23 515 930	23 515 830
- Legs, donations et assurances-vie			4 473 149	
- Mécénat	3 247 732	3 247 732		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	3 568 955	3 455 144	217 911	86 411
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>96 543</b>		<b>168 958</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises			48 408	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 000			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	95 543		120 550	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>594 352</b>		<b>315 000</b>	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>5 439</b>	<b>1 723</b>	<b>17 636</b>	<b>13 672</b>
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>3 955 440</b>	<b>3 517 518</b>	<b>4 321 583</b>	<b>3 859 073</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30 185 387</b>	<b>28 939 043</b>	<b>33 030 167</b>	<b>27 474 986</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>25 292 465</b>	<b>24 409 110</b>	<b>21 015 786</b>	<b>16 212 001</b>
1.1 Réalisées en France	1 236 741	1 236 741	453 657	453 657
- Actions réalisées par l'organisme	1 236 741	1 236 741	453 657	453 657
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	24 055 724	23 172 369	20 562 129	15 758 344
- Actions réalisées par l'organisme	1 111 647	1 111 647	847 636	847 636
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	22 944 077	22 060 722	19 714 493	14 910 708
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>2 107 867</b>	<b>2 107 867</b>	<b>1 204 128</b>	<b>1 204 128</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 107 867	2 107 867	1 204 128	1 204 128
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 305 178</b>	<b>2 185 749</b>	<b>3 048 382</b>	<b>2 843 685</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>270 490</b>	<b>270 490</b>	<b>5 439</b>	<b>1 723</b>
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>7 059</b>		<b>8 780</b>	
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>3 224 517</b>	<b>2 030 856</b>	<b>3 955 440</b>	<b>3 469 110</b>
<b>TOTAL</b>	<b>33 207 576</b>	<b>31 004 072</b>	<b>29 237 955</b>	<b>23 730 647</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-3 022 190</b>	<b>-2 065 029</b>	<b>3 792 212</b>	<b>3 744 339</b>

**COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 006 074</b>	<b>1 006 074</b>	<b>983 773</b>	<b>983 773</b>
Bénévolat	876 496	876 496	983 773	983 773
Prestations en nature	123 408	123 408		
Dons en nature	6 170	6 170		
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>1 006 074</b>	<b>1 006 074</b>	<b>983 773</b>	<b>983 773</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>795 664</b>	<b>795 664</b>	<b>920 651</b>	<b>920 651</b>
Réalisées en France	128 326	128 326	230 021	230 021
Réalisées à l'étranger	667 338	667 338	690 630	690 630
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>210 410</b>	<b>210 410</b>	<b>63 122</b>	<b>63 122</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 006 074</b>	<b>1 006 074</b>	<b>983 773</b>	<b>983 773</b>

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC  
(LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)**

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>24 409 110</b>	<b>16 212 001</b>	<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>25 419 802</b>	<b>23 602 241</b>
1.1 Réalisées en France	1 236 741	453 657	1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	1 236 741	453 657	1.2 Dons, legs et mécénats	21 964 658	23 515 830
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	0	- Dons manuels	18 716 926	23 515 830
1.2 Réalisées à l'étranger	23 172 369	15 758 344	- Legs, donations et assurances-vie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	1 111 647	847 636	- Mécénats	3 247 732	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	22 060 722	14 910 708	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	3 455 144	86 411
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>2 107 867</b>	<b>1 204 128</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 107 867	1 204 128			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 185 749</b>	<b>2 843 685</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>28 702 726</b>	<b>20 259 814</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>25 419 802</b>	<b>23 602 241</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>270 490</b>	<b>1 723</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>1 723</b>	<b>13 672</b>
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 030 856</b>	<b>3 469 110</b>	<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>3 517 518</b>	<b>3 859 073</b>
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>3 744 339</b>	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>2 065 029</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>31 004 072</b>	<b>27 474 986</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31 004 072</b>	<b>27 474 986</b>

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	17 155 543	6 829 724
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-2 065 029	3 744 339
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-4 424 757	-170 508
(-) QP Dotation consommable viré au compte de résultat (+) abondement de l'année à la dotation consommable (liée à la générosité du public)	2 927 668	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	10 665 757	10 403 555

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021		EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>795 664</b>	<b>920 651</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 006 074</b>	<b>983 773</b>
Réalisées en France	128 326	230 021	Bénévolat	876 496	983 773
Réalisées à l'étranger	667 338	690 630	Prestations en nature	123 408	
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Dons en nature	6 170	
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>210 410</b>	<b>63 122</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>1 006 074</b>	<b>983 773</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 006 074</b>	<b>983 773</b>

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	3 517 518	3 859 073
(-) Utilisation	3 517 518	3 859 073
(+) Report	2 627 687	3 517 518
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	2 627 687	3 517 518



## **1. Périmètre du Compte de résultat par origine et destination**

Le périmètre de combinaison est constitué par l'ensemble des entités suivantes :

- Association ŒUVRE D'ORIENT,
- Fonds de soutien de l'ŒUVRE D'ORIENT,
- Fonds de l'ŒUVRE D'ORIENT,
- Fondation ŒUVRE D'ORIENT.
- SCI du 17 Rue du regard.

La Fondation ŒUVRE D'ORIENT est sous égide de la Fondation CARITAS.

L'entité combinante est l'Association ŒUVRE D'ORIENT.

Les cinq entités combinées sont prise en compte dans les colonnes « TOTAL » en 2022

Seules l'Association ŒUVRE D'ORIENT, la Fondation ŒUVRE D'ORIENT et le Fonds de l'Oeuvre sont tenues d'établir un CROD et un compte d'emploi des ressources, puisqu'elles font appel à la générosité publique.

Par conséquent, les colonnes du CROD « dont générosité du public » et l'ensemble des colonnes du CER ne concernent que ces trois entités.

La ventilation entre les différentes rubriques du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) a été faite sur la base suivante :

## **2. Règles et méthodes relatives aux Produits par origine**

Les ressources nécessaires à la réalisation des missions sociales de l'Association correspondent aux ressources définies aux statuts (article 4 des statuts de l'Association) :

- « Article 4 : RESSOURCES

Les ressources de l'association se composent :

- 1 – de cotisations versées par ses Membres ; elles sont déterminées, pour chaque catégorie de Membres, par le Conseil d'administration et qui juge des dispenses qu'il peut décider d'accorder en raison de leur participation active au fonctionnement de l'Association ;
- 2 – des dons et legs ;
- 3 – des subventions publiques ou privées ;
- 4 – du profit des quêtes, offrandes et de toutes autres ressources qui ne sont pas interdites par la loi. »

### **2.1 Dons manuels**

Cette rubrique comprend les dons généraux, les dons thématiques et attribués, les dons ecclésiastiques, et

### **2.2 Legs, Donations et Assurances vie**

Cette rubrique est constituée de l'utilisation des legs, donations et assurances vie perçus par le fonds de l'œuvre en 2021. Suite au changement de méthode en 2022, ces produits sont dorénavant comptabilisés en « autres produits liés à la générosité du public ».

### **2.3 Autres produits liés à la générosité publique**

Cette rubrique correspond aux produits financiers et à l'utilisation des legs, donations et assurances vie perçus par le Fonds de l'Œuvre depuis 2022.

### **2.4 Autres produits non liés à la générosité publique**

Les produits inclus dans cette rubrique sont les ventes de livres et d'objets, les abonnements aux bulletins et lettres d'information, les autres produits de gestion courante et les remboursements d'indemnités journalières.

### **2.5 Subventions et autres concours publics**

L'Association ne reçoit quasiment que des subventions. Il n'y a que peu de concours publics.

### **2.6 Reprises sur provisions et dépréciations**

Cette rubrique correspond aux reprises de provisions financières.

## **3. Règles et méthodes relatives aux Charges par destination**

### **3.1 Missions sociales :**

Les « Missions sociales » correspondent aux coûts engagés par l'Association dans le cadre de sa mission qui est "d'aider les chrétiens d'Orient, à rester sur leurs terres, s'ils le désirent, pour y exercer leur mission au service de tous". Avec le cadre normalisateur du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), les missions sociales sont réparties entre les actions réalisées en France (aide aux réfugiés et plaidoyer pour la promotion de la cause des chrétiens d'Orient), et celles réalisées à l'étranger (assistance aux bénéficiaires et frais à l'étranger sur projets multiples). Ils comprennent les frais de fonctionnement directs du Service Volontaires, ainsi que ceux correspondant aux Chargés de projets basés à l'étranger ; soit les achats de biens et de services et les salaires et charges de ces équipes.

### **3.2 Frais de recherches de fonds**

Les coûts affectés aux « Frais d'appel à la générosité du public » correspondent aux coûts directs liés aux appels à dons (mailings, newsletters, communication institutionnelle envers les donateurs et le grand public, organisation d'événements, relations presse, etc.), au traitement des dons (reçus fiscaux, base de données, etc.), ainsi qu'aux frais liés au réseau de délégués diocésains (actions de sensibilisation et collecte de fonds). Ils comprennent les frais de fonctionnement directs des services Communication, Donateurs et Réseau France ; soit les achats de biens et de services et les salaires et charges de ces équipes.

### **3.3 Frais de fonctionnement**

Les Frais de fonctionnement correspondent aux coûts directs liés à l'administration de l'Association (frais de comptabilité et d'audit annuel des comptes, gestion des ressources humaines, assurances, informatique, etc.), supervision des projets financés (instruction des demandes d'aide, soumission aux instances de décision, contrôle de la réception des accusés-réception de fonds et des comptes rendus narratifs et financiers), ainsi qu'à sa gouvernance (organisation des conseils d'administration, voyages et déplacements des administrateurs, etc.). Ils comprennent les frais de fonctionnement directs des services Projets, Comptabilité, Administration et Direction Générale ; soit les achats de biens et de services et les salaires et charges de ces équipes.

### **3.4 Dotations aux provisions et dépréciations**

Cette rubrique correspond aux dotations aux provisions financières.

<b>COMMENTAIRES COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>
---

#### **1. Emplois de l'exercice**

Se reporter aux commentaires du compte de résultat par origine et destination

#### **2. Ressources de l'exercice**

Se reporter aux commentaires du compte de résultat par origine et destination

#### **3. Investissements et désinvestissements nets de l'exercice**

Les investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice inclus l'ensemble des immobilisations financières.